

DECRET N° 2014-493 DU 04 AOUT 2014

Chargeant Monsieur **Martial SOUNTON**, Ministre du Travail, de la Fonction Publique, de la Réforme Administrative et Institutionnelle Chargé du Dialogue Social (MTFPRAI-DS), de l'intérim de Monsieur **Valentin DJENONTIN-AGOSSOU**, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme, pour compter du 06 au 10 mai 2014.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la Loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle, des Résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu** le Décret n°2013-457 du 08 Octobre 2013 portant composition du Gouvernement ;

DECRETE :

Article 1^{er} : Pendant la durée de l'absence de Monsieur Valentin DJENONTIN-AGOSSOU, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme, son intérim sera assuré par Monsieur Martial SOUNTON, Ministre du Travail, de la Fonction Publique, de la Réforme Administrative et Institutionnelle Chargé du Dialogue Social (MTFPRAI-DS) pour compter du 06 au 09 mai 2014

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel de la République du Bénin.

Fait à Cotonou, le 04 août 2014

Le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,

Dr Boni YAYI

Ampliations : PR : 6 AN : 4 CS : 2 CC : 2 CES : 2 HAAC : 2 HCJ 2
MINISTERES : 30 SGG 4 – JORB : 1.